



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6413^e séance

Jeudi 28 octobre 2010, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Rugunda	(Ouganda)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M ^{me} Čolaković
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Yang Tao
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Anderson
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Onanga Ndiaye
	Japon	M ^{me} Kodama
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Parham
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1^{er} août 2009 au 31 juillet 2010.

Les membres du Conseil sont saisis du projet de rapport. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été préparée par la délégation nigériane, en tant que Président du Conseil au mois de juillet 2010, avec la participation d'autres membres du Conseil. Le corps du rapport a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier le Nigéria et le Secrétariat de leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont le Conseil est saisi est conforme aux dispositions énoncées dans la note du Président en date du 26 juillet 2010 (S/2010/507).

Je donne maintenant la parole à la représentante du Nigéria, S. E. M^{me} Joy Ogwu, qui va intervenir en sa qualité de Chef de la délégation chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je dois tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, et exprimer mon appréciation pour votre présentation du projet de rapport annuel.

Je tiens à signaler que les membres du Conseil ont eu l'occasion, avant la présente séance, d'examiner le projet de rapport et de parvenir à un accord. Nous attendons avec intérêt son adoption par le Conseil.

En sa qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2010, c'est au Nigéria qu'a incombé la responsabilité de préparer la présentation du rapport annuel du Conseil à l'Assemblée générale. Au cours du processus de rédaction, nous avons compté essentiellement sur les évaluations mensuelles et sur les vues exprimées par l'ensemble des membres du Conseil. Pour veiller à ce que ce rapport soit exact et reflète dûment les travaux, les activités et les documents du Conseil, plusieurs révisions y ont été apportées à la suite

des observations et, parfois, des propositions de formulation émanant de membres du Conseil.

Le rapport couvre l'ensemble des différentes séances du Conseil, les missions sur le terrain menées par le Conseil pendant cette période, et les débats thématiques portant sur tout un éventail de questions.

Suivant le précédent établi par le Viet Nam en 2008 et l'Ouganda en 2009, le 21 octobre, une séance officieuse a eu lieu entre les États Membres dans l'optique d'un échange de vues sur le rapport annuel. Comme prévu, l'Ouganda, en sa qualité de Président du Conseil en juillet 2009, et le Royaume-Uni, en sa qualité de futur Président du Conseil pour le mois de novembre 2010 – date à laquelle le rapport doit être communiqué à l'Assemblée générale – ont coprésidé la séance. Cette séance, je dois le dire, a été très fructueuse, non seulement car elle a permis d'établir des relations de travail plus étroites entre les membres et les non-membres du Conseil, mais aussi car elle a permis de démontrer l'ouverture et la réceptivité du Conseil sur la question de ses méthodes de travail. Je dois dire que cette réunion s'est déroulée dans un climat très hospitalier. Cette séance a effectivement renforcé la transparence du Conseil aux yeux des non-membres de cet organe, et nous espérons que cette tendance louable se poursuivra à l'avenir.

Enfin, je tiens à exprimer l'appréciation et la reconnaissance de ma délégation à l'ensemble des membres du Conseil, ainsi qu'aux membres précédents, pour leur contribution, leur apport et leur coopération. Enfin et surtout, nous remercions et félicitons le Secrétariat pour son aide et son appui inestimables, sans lesquels nous n'aurions pas pu établir le présent rapport sous sa forme actuelle.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption de son rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2010/552.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.